

Brevet fédéral de paysanne Diplôme fédéral de paysanne paysannes.ch

## **Profil professionnel**

- Compétences pratiques et de gestion pour la conduite efficiente et moderne du ménage et de l'exploitation agricole, dans une perspective de développement durable
- Organisation et gestion de branches de production
- Travail en partenariat dans le ménage et sur l'exploitation
- Lien entre producteurs et consommateurs

## **Prérequis**

- CFC d'une formation professionnelle initiale ou diplôme de culture générale
- 2 années d'expérience en économie familiale rurale

#### **Formation**

#### Modules obligatoires

- BP 01 Entretien du linge et de l'habitat
- BP 02 Gestion de l'habitat
- BP 03 Famille et société
- BP 04 Jardinage
- BP 05 Alimentation et préparation des repas
- BP 06 Mise en valeur des produits
- BP 07 Droit rural
- BP 08 Comptabilité agricole
- BP 09 Economie rurale
- +2 modules à option

#### **Examen final**

Travail de projet portant sur 3 modules (écrit, remis préalablement); présentation du travail, questions complémentaires et entretien professionnel (oral).

Brevet fédéral de paysanne

Bon à savoir

Les modules peuvent être suivis séparément. Les messieurs sont les bienvenus.

## **Profil professionnel**

- Pensée et action orientées vers l'économie, le marché et l'environnement
- Gestion et conduite de l'entreprise en tenant compte du contexte familial, social, économique, écologique et politique

## **Prérequis**

• Brevet fédéral de paysanne

## **Formation**

#### Modules

- B02 Rentabilité de l'entreprise
- B 03 Marketing
- M01 Planification économique et financement
- M 02 Economie politique et politique agricole
- M 03 Droit agricole et formes d'entreprises
- M 04 Assurances, prévoyance, fiscalité
- M 05 Gestion stratégique

#### **Examen final**

Epreuve de gestion d'entreprise (module M01, écrit), business plan (écrit, remis préalablement) et entretien professionnel sur la base du business plan (oral).

# Diplôme fédéral de paysanne

